



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU

14 Octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le QUATORZE OCTOBRE à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : L.BISCARRAT – Maire / C.MAFFRE – GA.FLEURY – G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoints / M.CHRETIEN – G.RATAJEZAK – H.FAURE C.ORTIZ – L.CHAVANY – P.RELING – A.SCIACQUA-LERIDON – T.VERMEILLE – S.TRIBOLET P.BELMONTET – T.FLEGON – P.VERGER – Conseillers Municipaux

Excusés représentés : JC.AILLOT par C.MAFFRE / S.MOLINET-LECLAIRE par A.DEL BASSO
MC.FOLIO par T.VERMEILLE / L.BUFFA par S.TRIBOLET

Excusés non représentés : PR.MARTIN / E.CRETIN-RAFFET / A.PERIN

Secrétaire de séance : Laurence CHAVANY

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des Services qui ne participe pas aux débats

La séance est déclarée ouverte à 19 h 10.

Le Conseil Municipal :

- **DESIGNE à l'unanimité**, Mme Laurence CHAVANY en qualité de secrétaire de séance.
- **APPROUVE à l'unanimité** le compte-rendu du Conseil Municipal du 17 Juin 2019.
- **DONNE ACTE** à Monsieur le Maire de la présentation des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations de pouvoir :
 - * Décision n° 2019-D-006 du 11 Juin 2019 – Souscription d'un marché public avec l'entreprise EURL SEGU de SARRIANS pour un montant de 174 552.78 € TTC (lot démolition) et de 2 448.72 € TTC (Prestation Supplémentaire Eventuelle) dans le cadre des travaux de réaménagement de la maison BESSAC
 - * Décision n° 2019-D-007 du 14 Juin 2019 – Modification de la décision relative à la régie de recettes pour l'encaissement des entrées des manifestations culturelles, de vente de livres et de locations de salles municipales pour laquelle l'encaissement des cautions dans le cadre de la location de salles, est autorisé.
 - * Décision n° 2019-D-008 du 21 Juin 2019 – Mise à disposition de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange d'un local communal de 10 m² situé rue Molière destiné à l'entrepôt de balais pour le service propreté urbaine de la CCPRO.
 - * Décision n° 2019-D-009 du 24 Juin 2019 – Institution d'une régie de recettes pour les services périscolaires y compris le périscolaire du mercredi, les sorties et les séjours adolescents.
 - * Décision n° 2019-D-010 du 16 Juillet 2019 – Souscription d'un marché de maître d'œuvre pour la rénovation de l'ancienne gare avec le groupement conjoint composé de M. Hervé HARDY, Architecte mandataire et M. Arnaud CESAR, Architecte associé, AGIBAT et PG CONCEPT, d'un montant de 36 000 € TTC avec option EXE (Exécution) de 7 200 € TTC et option OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) de 4 680 € TTC.

* Décision n° 2019–D–011 du 17 Juillet 2019 – Souscription d'un emprunt auprès du Crédit Agricole selon les caractéristiques suivantes :

- Objet..... Travaux investissement 2019
- Montant du capital emprunté 700 000 €
- Durée amortissement 15 ans
- Taux d'intérêt 0.88 %
- Frais de dossier 0.10 % FLAT
- Profil amortissement échéances constantes
- Périodicité retenue trimestrielle
- Remboursement anticipé possible moyennant le versement d'une indemnité de 2 mois d'intérêts amortis d'une indemnité actuarielle

* Décision n° 2019–D–012 du 18 Juillet 2019 – Modification de la décision n° 2019-D-011 du 17 Juillet 2019 portant souscription d'un emprunt auprès du Crédit Agricole selon les caractéristiques suivantes :

- Objet..... Travaux investissement 2019
- Montant du capital emprunté 700 000 €
- Durée amortissement 20 ans
- Taux d'intérêt 1.07 %
- Frais de dossier 0.10 % FLAT
- Profil amortissement échéances annuelle constantes
- Périodicité retenue annuelle
- Remboursement anticipé possible moyennant le versement d'une indemnité de 2 mois d'intérêts amortis d'une indemnité actuarielle

* Décision n° 2019–D–013 du 02 Août 2019 – Souscription d'un avenant au contrat de coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé) avec la société DEKRA INDUSTRIAL SAS d'ENTRAIGUES pour un montant de 2 484 € TTC concernant la prolongation de 6 mois du délai des travaux de réhabilitation énergétique de 4 bâtiments.

* Décision n° 2019–D–014 du 4 Septembre 2019 – Souscription d'un contrat de contrôle technique Version 2 avec la société DEKRA INDUSTRIAL SAS d'ENTRAIGUES pour un montant de 8 580 € TTC, le montant du marché initial restant identique, seules les conditions particulières de tarification changent, notamment le montant de l'allongement de la durée des travaux au-delà de la durée prévue initialement : 500.00 € HT / mois.

- **APPROUVE par 18 voix pour, 2 abstentions (P.BELMONTET / T.FLEGON)**, la signature d'un bail emphytéotique administratif entre la Commune et le Syndicat de la Via Venaisia.
- **APPROUVE à l'unanimité**, le classement dans le domaine public des voies communes, réseaux et espaces verts du lotissement « LE DOMAINE DU GENESTIER ».
- **APPROUVE à l'unanimité**, le classement dans le domaine public des voies communes, réseaux et espaces verts du lotissement « LES VIOLETTES ».
- **APPROUVE à l'unanimité**, le contrat départemental de solidarité territoriale pour les années 2017-2019.
- **APPROUVE à l'unanimité**, la décision modificative n°1 du budget principal 2019.
- **APPROUVE à l'unanimité**, le réaménagement d'un prêt contracté auprès du Crédit Agricole d'un montant de 700 000 €.
- **AUTORISE à l'unanimité**, les remboursements aux usagers des trop-perçus sur la régie municipale du centre multi-accueil « la farandole ».

- **APPROUVE à l'unanimité**, le remboursement à un usager d'un trop perçu sur la régie du centre multi-accueil « la farandole »).
- **PREND ACTE** de la présentation du rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.
- **PREND ACTE** de la présentation du rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.
- **PREND ACTE** de la présentation du rapport 2018 de concession du service GRDF.
- **ENTEND** diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55.

Fait à JONQUIERES le 15 Octobre 2019,

Le Maire,
Louis BISCARRAT

La Secrétaire de Séance,
Laurence CHAVANY